



Possibilité de renouveler son titre de séjour

Par firma, le **30/05/2012** à **20:48**

Bonjour,

je suis étrangère d'origine sénégalaise et depuis août 2009 je suis mariée à un français. Maintenant nous sommes séparés et allons divorcer j'ai eu des titres de séjour de 1 an à chaque renouvellement. et ma question est la suivante pourrais-je bénéficier d'un changement de statut c'est-à-dire un titre de séjour salarié vu que je travaille depuis 2010 et que je suis en CDI dans le service à la personne. merci